

Avant-propos de la rédaction

Autor(en): **Geuser, Fabien de**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **71 (2013)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

AVANT-PROPOS DE LA RÉDACTION

Rareté des métaux et gouvernance des coopératives.

La Revue accueille, dans cette livraison, deux dossiers. L'un sur les enjeux économiques, stratégiques et environnementaux des métaux; l'autre sur les coopératives et leurs modalités de gouvernance.

Le dossier sur les métaux nous rappelle que nos sociétés qui mettent tant en avant l'économie servicielle, dématérialisée et informationnelle reposent toujours sur un substrat matériel, dur et bien souvent métallique. Parmi ces métaux, de nombreux sont «nouveaux» au sens qu'ils ont été largement moins exploités que les métaux plus classiques comme le fer. La technologie de leur extraction et de leur traitement n'est donc pas forcément totalement maîtrisée. Ils engendrent alors des risques de pollution, de sécurité, d'hygiène... nouveaux à l'échelle de la planète. D'autres, parmi ces métaux, sont «rares». Cela implique souvent une inflation de leurs prix, même si actuellement cette inflation est souvent limitée. Mais cette rareté véhicule aussi une transformation de la géopolitique minière en faisant apparaître des acteurs nouveaux (les pays disposant de réserves de tels métaux ne sont pas tous des pays «miniers» classiques); les entreprises disposant des technologies nécessaires sont quelques fois des nouveaux entrants...). Les différents articles de dossier montrent alors à quel point la question de ces métaux devient une question complexe et globale: on ne peut en effet réfléchir à cette dernière sans y associer par exemple le problème de l'énergie car toute la chaîne de production de ces métaux est extrêmement énergivore; on doit aussi intégrer les questions démographiques et géographiques car l'enjeu financier étant souvent énorme, les populations locales peuvent être les victimes de comportement immoraux et illégaux d'entreprises voire de gouvernements prêts à tout; etc. Plus généralement, cette focalisation sur la question des métaux nous rappelle qu'il n'y a pas d'externalité dans notre économie et que tout y est inter-relié: l'économie immatérielle est un leurre bâti sur un socle matériel (et métallique) et sa dimension tertiariée n'existe que parce que les autres secteurs (industriel, agricole) sont présents et puissants. De même, rien n'est gratuit et sans conséquences et en particulier notre économie de la technologie (de l'information). Celle-ci consomme ces métaux rares et est donc responsables des conséquences environnementales, sociales, politiques... présentées dans ce dossier. En est-elle consciente?

Le dossier sur la gouvernance des coopératives continue d'explorer les formes organisationnelles alternatives au sein du monde du travail. Les auteurs de ce dossier examinent plus particulièrement le statut des coopératives qui se développent très rapidement dans le monde et ce dans tous les secteurs, mêmes très concurrentiels comme la banque et l'assurance. La perspective poursuivie par ces auteurs est de se concentrer sur les modalités de gouvernance et de prise de décisions dans ces coopératives. Le sujet est rarement traité et c'est donc une chance pour nos lecteurs que de pouvoir se confronter à cette question. Elle nous renvoie à une autre question très générale qui est celle de la neutralité éventuelle du management. En effet, si l'on admet qu'il est nécessaire de réfléchir à une gouvernance adaptée aux coopératives, cela implique que le management largement pratiqué dans les entreprises classiques

ne convient pas à ces formes organisationnelles. Présenté de manière aussi abrupte, cela peut sembler évident. Pourtant, de nombreuses études démontrent une standardisation des pratiques managériales et une diffusion rapide de ces pratiques standardisées dans tous les domaines économiques, mêmes publics, mêmes associatifs... au nom d'une sorte de «doxa» de la «bonne pratique»; une sorte de bon sens managérial qui s'imposerait à tous et qui engagerait toutes les formes organisationnelles à utiliser un budget, un tableau de bord, des mesures chiffrées de la performance... Cette uniformisation peut s'expliquer par le mimétisme des managers mais on peut aussi la relier à un postulat sous-jacent de selon lequel le management serait neutre et indifférent par rapport à la modalité organisationnelle à laquelle il s'applique. Or, c'est précisément cette neutralité du management que critiquent et rejettent les praticiens et les théoriciens du monde coopératif dans ce numéro. Ils nous engagent par conséquent à réfléchir à une variété de formes managériales et à nos compétences d'adaptation et d'innovation concernant ces dernières. On peut cependant poser la question de manière inverse: il y a dans les valeurs centrales des coopératives, la notion de démocratie au sein des environnements de travail. Les auteurs de ce dossier s'interrogent sur la gouvernance nécessaire pour rendre cette démocratie gouvernable et gouvernante dans un monde concurrentiel. Peut être, s'ils trouvent alors des solutions à cette injonction, faudrait-il les généraliser à toutes les formes organisationnelles, même non coopératives...

Pour la rédaction,
Fabien De Geuser